Bonjour, a tous et a toutes.

Voici, ma présentation, mes convictions ainsi que des propositions pour cette élection législative du dimanche 30 juin 2024.

POISSON Jacques, 52 ans né à Carentan ainsi qu'habitant de Carentan-les-marais.

Je me suis marié en 1998 et eu 3 enfants de 26 – 24 et 10 ans.

Double actif:

- Ouvrier de nettoyage à l'Abattoir de Carentan
- Exploitant agricole dans une EARL agricole à Carentan
- Vice-président de plusieurs associations
 - o Vice-président de l'association du développement durable de la Tourbière de Baupte.
 - Vice-président de la Diane carentanaise, amical de propriétaire pour la chasse et non chasseur.
 - Futur président de l'association syndicale des rivières de Brévands Catz Saint Hilaire Petitville.

Ma suppléante :

Madame Fontaine Morgane âgée de 31 ans, pacsée à un agriculteur éleveur de poulet à la ferme le petit Nicolas à Amfreville, ils ont 3 enfants. Née à Valognes, habitante d'Amfreville commune nouvelle de Picauville, salarié aide-soignante dans cette même commune (étudiante infirmière).

Personnellement, cela est ma 2^{ème} candidature, mais celle-ci est différente.

- Dans le contexte national.
- La 1^{ère} c'était avec le mouvement de la ruralité où j'ai arrêté mon adhésion vendredi soir dernier.
- Ma sensibilité politique est divers droite, mais cela ne m'a pas empêché de me présenter en 2014 à la municipalité de Carentan sur une liste dite « de gauche ».
- Point important : notre slogan sera « NOUS » (Morgane et moi)

Pour vous

Les 85 455 inscrits dans la 1^{ère} circonscription de la Manche, sur 183 communes centrées autour de Saint-Lô, pour une population de 117 000 habitants environ.

Du fait que la campagne est très courte, moins de 2 semaines ainsi que des moyens limités pour communiqué. Je serai visible par le port d'une casquette jaune fluo ce qui vous permettra de venir ainsi vers moi pour discuter.

Ce que je compte défendre dans mon mandat de député :

- L'ensemble de notre belle ruralité avec les citoyens qui y vivent, l'accompagnement de nos enfants (crèche, école...), ceux qui travaillent (l'agricole, l'artisanat, l'industrie...), nos seniors (retraite) sans oublier les loisirs comme le sport, la pêche, la chasse...

Les traditions qui se vivent dans cette ruralité comme les fêtes locales, les espaces culturels, cinéma...

- Je suis conscient, qu'il existe une multitude de dossiers dans l'urgence dans laquelle il faut trouver des solutions comme la crise des pouvoirs d'achat, l'amélioration dans les domaines suivants
 - o La sécurité, le logement, transport, l'accès au soin, la communication...

Voici quelques mots qui ont un sens dans ma vie, mes proches le savent bien.

o L'honnêteté, la simplicité, la convivialité, la liberté, l'égalité, la fraternité...

Je travaillerais dans mon mandat de député comme il est écrit dans les nombreux baux ruraux que j'ai signés en tant qu'ex exploitant agricole, je ferai mon travail en « bon père de famille ».

Je me rappelle il y a 2 ans à ma première candidature un journaliste m'avait demandé si vous êtes élu quel serai votre premier projet de loi que vous déposerez et bien aujourd'hui, c'est celui-ci.

Je déposerai un projet de loi qui sera difficilement acceptable par nos députés et peut-être même par les députés du Front populaire et j'espère que pour celui-ci notre Premier ministre appliquera le 49,3.

J'estime que la France va mal elle est en difficulté, confirmer par notre ministre de l'Économie monsieur Lemaire, les citoyens le sont on leur demande des efforts alors moi, je demanderai un effort à toute notre classe politique en appliquant dès les prochains mois une baisse de l'ordre de 20% d'indemnité pour les postes de maires de plus de 10 000 habitants et ses adjoints, aux présidents de communautés de communes et ses vice-présidents.

Au président du conseil départemental et ses conseillers départementaux, au président régional et ses conseillers régionaux ainsi qu'au ministre et à notre président de la République.

Ce projet de loi ira dans le sens d'une meilleure considération de nos citoyens envers la classe publique.

Par conséquent, c'est pour toutes ces raisons que ma candidature et légitimes, plein de bon sens pour le 30 juin.

VOTER JACQUES POISSON